

Avis n° 2025/07
relatif à l'accréditation de
Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et
l'entreprise
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

Ecole

Nom :	Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise
Sigle :	ENSIIE
Type :	Public
Académie :	Versailles
Sites de l'école :	Evry

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2022/01

Objet de la demande d'accréditation

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Evry
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, spécialité informatique, en formation initiale sous statut d'apprenti, en partenariat avec ITII Ile de France, sur le site de Evry
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, spécialité informatique, en formation continue, en partenariat avec ITII Ile de France, sur le site de Evry

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise ;
- Vu le rapport établi par Xavier KLEBER (membre de la CTI, rapporteur principal), Fabrice LOSSON (membre de la CTI, corapporteur), Jean-Louis BONNIN (expert), Mourad ZGHAL (expert international), Zélie KALFF (experte élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 8-9 juillet 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de la rentrée universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, sur le site de Evry	Formation initiale sous statut d'étudiant	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, spécialité informatique, en partenariat avec ITII Ile de France, sur le site de Evry	Formation initiale sous statut d'apprenti	2025	2029-2030	maximale
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, spécialité informatique, en partenariat avec ITII Ile de France, sur le site de Evry	Formation continue	2025	2029-2030	maximale

L'école met en place des contrats de professionnalisation.

L'école établira **un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du plan d'action.**

Ce document est à transmettre le **15 juin 2028**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, à l'adresse : greffe-cti@education.gouv.fr

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Poursuivre et finaliser la démarche compétences notamment concernant l'évaluation des acquis d'apprentissage
- Mettre en place des activités pédagogiques obligatoires autour des enjeux de la RSE dans le cursus en apprentissage
- Poursuivre la mise en place de la démarche d'amélioration continue en mettant en place notamment le choix des indicateurs de pilotage clés et leur suivi en revue de direction
 - Disposer d'un manager de l'amélioration continue en soutien au Directeur
- Impliquer davantage dans les différentes instances de gouvernance les parties prenantes externes notamment les acteurs socio-économiques
- Mettre en place une enquête insertion professionnelle avec un suivi à long terme et internaliser les observatoires d'insertion
- Préciser la procédure à suivre et les référents (pour les élèves et le personnel) concernant la thématique VSS et communiquer cette information
- Clarifier le choix de l'école de maintenir deux diplômes en accentuant les différences (fiche RNCP, blocs de compétences, métiers visés, ...) ou de fusionner les deux diplômes si leurs périmètres sont trop similaires ;

Avis pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:

Intitulé du diplôme	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise - Computer Engineering Diploma	2025	2029-2030
Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, spécialité informatique - Computer Engineering Diploma	2025	2029-2030

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 9 juillet 2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 9 septembre 2025

La Présidente
Claire PEYRATOUT

